

THOS. DONOHUE

La grande Vente Annuelle A Escompte

SE CONTINUE

DE NOUVELLES OCCASIONS

SONT OFFERTES

THOS. DONOHUE

188 RUE ST-JEAN

A VENDRE OU A LOUER

LA MANUFACTURE DE LA MAGASIN d'articles de toilette, de la Compagnie de Meubles, de Québec, et situés sur les rues Dufferin et St-Jean.

S'adresser à C. ROCHETTE, 425 rue St-Jean.

A VENDRE

Une Maison, contenant deux Logements, Nos 11 et 13 rue Charlevoix. S'adresser à

C. A. LAFRANCE,

75 rue St-Pierre Notaire

Echos de la Ville ET DES ENVIRONS

Mme ALBANI—Mme Frank Murphy a signé un contrat avec M. Stewart Houston, de Toronto, pour faire venir à Québec Mme Albani qui est accompagnée de plusieurs artistes, entre autres de Mlle Gauthier. Ce grand concert aura lieu le 16 avril prochain.

DESTITUTIONS—Il était bruit hier en cette ville que le gouvernement avait remercié de ses services un ancien employé de l'administration dans le département de la colonisation et des mines.

On parle aussi d'une autre destitution effectuée ces jours derniers au ministère de l'Instruction publique.

LES MARCHANDS DÉTAILLÉES—Son Honneur le maire l'ingénieur, soulaient la bienvenue, ce soir à 8 heures, dans la salle du Conseil, aux marchands-détailliers de la province qui viennent à Québec tenir leur réunion annuelle. Ils sont au nombre de trois cents environ.

BEAU EUCHE—Hier soir, à la résidence du club Villa Balvanie, chemin Ste-Foye, le club des Amateurs d'Equitation et de chasse à courre de Québec a donné un très joli euche. Un nombre considérable de membres y assistait. Après la partie de cartes, des rafraîchissements furent servis et l'on s'amusa à quelques jeux jusqu'à une heure avancée.

NON-COUPABLE—Le marchand de grain de la Basse-Ville accusé par la "Ogilvie Milling Coy." d'avoir vendu des marchandises portant de fausses marques de commerce, a plaidé non coupable. Le procès est fixé à mercredi prochain.

Une autre accusation pour contrefaçon de commerce sera aussi faite contre lui sous peu.

COMMERCANTS DE LIQUEURS—A une assemblée des membres de l'Association des commerçants de vins et liqueurs licenciés on a procédé à l'élection des officiers. Voici le résultat :

Président, Charles Plamand, réélu ; vice-président, P. X. Soucy ; secrétaire, N. P. Blais, réélu ; assistant, Pierre St-Michel, réélu ; trésorier, Louis Lambert, réélu ; assistant, Étienne Sylva, réélu ; Comité : Philéas Côté, réélu ; Jos. Devarennes, réélu ; Jos. Picard, réélu.

élu : Antoine Masson, jr., élu : Sam. Desrochers, élu : Edmond Déry, réélu.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE—La dernière réunion des membres de la société d'Agriculture de Québec, on a procédé à l'élection des officiers. Ont été élus :

Patron honoraire—L'hon. ministre de l'Agriculture, Auguste Tessier.

Président hon.—Hon. P. A. Choquette.

Vice-président hon.—Siméon Levesque.

2e vice-président hon.—Wm. Price.

3e vice-président hon.—Vesey Boswell.

Président—Dr A. H. Hall.

Vice-président—C. P. Delany.

Secrétaire—Frank Connolly.

Directeurs—David Mitchell, A. E. Pfeiffer, John Jack, Wm. O'Neill, Jos. Trudel, Alfred Dombrowski.

INCENDIE—Vers 1:30 hrs ce matin, le constable Beauvillage qui était de service sur la rue Grant, s'étant aperçu qu'une épaisse fumée sortait de la cave de la manufacture de biscuits de M. Gagnon, entre la rue Grant et St-Dominique, est allé sonner l'alarme à la boîte No. 72. Une partie de la brigade sous la conduite du chef Martinette, est arrivée sur les lieux et après quelque temps de travail ardu put mettre sous contrôle l'incendie qui avait été allumé dans un tas de charbon faisant d'immenses progrès. Les pompiers ont été sur les lieux jusqu'à trois heures.

RUMET—On dit qu'un individu de Charlesbourg est allé hier, dans un restaurant de la rue du Pont et que là, après avoir bu, se serait senti malade, s'étant assis près d'un individu qui lui demandait l'ambulance et on transporta le malade à l'hôpital-Dieu. Hier soir, l'état de santé de cet individu était peu rassurant. Dame rumet veut que cet homme qui aujourd'hui se mettrait, aurait bu tout d'un trait une bouteille de vin.

Succès sans précédent

Notre grande vente à réduction que nous avons faite la semaine dernière a été une surprise générale.

Nous continuerons pour quelques jours encore, afin de satisfaire notre nombreuse clientèle.

N'oubliez pas que l'escompte sera encore de 10 à 50 pour cent.

N'oubliez pas que nos tapis et nos papiers sont compris dans cette vente.

PAGUY, LEEINAY & FRERE.

La conférence d'Algesiras

DECLARATIONS IMPORTANTES

L'opinion française et italienne

Paris, 17.—L'opinion publique est très divisée en ce qui touche le résultat probable de la conférence marocaine.

Dans les milieux diplomatiques on est plutôt disposé à prendre les choses avec optimisme. On croit en effet que les délégués arriveront à un arrangement définitif en se faisant des concessions mutuelles. Dans les milieux officiels on déclare que l'attitude de la France restera énergique sur le point relatif à son influence prépondérante au Maroc, tout en même temps respectant la souveraineté du sultan. Il y a une tendance à des vues plus libérales en ce qui concerne les droits commerciaux des autres puissances et on espère que la question marocaine une fois pour toutes, sera réglée complètement et définitivement.

LA PRESSE ITALIENNE EST PESSIMISTE

Rome, 17.—La presse italienne a des vues très pessimistes sur le résultat de la conférence d'Algesiras.

La "Tribuna" dit que tous les délégués déclarent qu'un arrangement sera conclu, mais que leur unanimité à ce sujet semble plutôt cacher la crainte que la conférence ne se termine pas par une entente.

"Il Resto Del Carlino" rappelle le fait que l'opinion publique ne paraît pas satisfaite de la triple alliance. La conférence d'Algesiras, dit ce journal, pourrait bien être le point de départ d'un conflit général. Sommaires, dans ce cas, obligés de suivre l'Allemagne ? Il est temps de nous mettre à l'œuvre et d'étudier avec soin la question politique du jour de laquelle peut dépendre l'existence de notre pays.

DECLARATIONS D'UN PERSONNAGE POLITIQUE

Paris, 17.—A propos de la conférence d'Algesiras, on écrit de Milan qu'un personnage politique italien a fait les déclarations suivantes :

"Les hommes politiques italiens se rendent parfaitement compte du danger que recèle la conférence internationale du Maroc, danger menaçant pour la paix européenne. Toutefois, l'Italie ne fait aucun préparatif, comme si la perspective d'une guerre ne l'intéressait pas ; on a même abandonné l'idée des nouveaux crédits pour l'armée."

"Il ne faut pas croire que, si une guerre éclatait entre l'Allemagne et la France, l'Italie devrait y être entraînée. Le sentiment de la paix est enraciné chez nous et rien ne pourrait le secouer à moins que l'existence nationale ne fût en danger. Si la guerre était déclarée entre l'Allemagne et la France, l'empereur Guillaume ne pourrait invoquer l'assistance de l'Italie, car le texte du traité de la triple alliance dit que l'Italie doit venir en aide à l'Allemagne et à l'Autriche, seulement dans le cas où l'une de ces deux nations serait attaquée."

LE PRÉTENDANT MAROCAIN

Paris, 17.—Le "Matin" ce matin, publie une dépêche de Sidi-Bel-Abbès, Algérie, dans laquelle il est dit que le prétendant marocain, Bou Hamara, est campé à Seoulan et fait tous ses efforts pour recommencer la campagne avec plus d'énergie que jamais et dans le plus bref délai possible.

La dépêche ajoute que tandis que les tribus restées fidèles au sultan refusent d'envoyer des renforts au gouvernement, les autres en faveur de la cause du prétendant sont extrêmement actives.

On assure que le prétendant dispose actuellement de 6,000 hommes, dont 3,000 à cheval. Cette petite armée est bien pourvue d'armes et bien disciplinée ; elle est composée d'hommes qui ont déjà vu le feu et sont bien exercés. De plus, elle est munie d'approvisionnements de toutes sortes ainsi que d'une somme d'argent très importante.

Les plans du prétendant seraient de s'emparer de Salda, qui est faiblement défendue. D'après cette dépêche, une partie de la tribu des Beni Shassen, restée jusqu'à présent fidèle au sultan, marcherait sur Oudjda, dont le gouverneur continue à implorer le gouvernement de lui envoyer des renforts.

MAIRE DE N.-D. DE QUEBEC

A une séance du conseil municipal de la paroisse Notre-Dame de Québec, tenue lundi, le 15 du courant, M. Bazin a été unanimement réélu maire de la municipalité de Notre-Dame de Québec.

M. Bazin voudra bien accepter nos félicitations pour ce renouvellement de la confiance de ses administrés. Il peut dire, lui, et en toute vérité, ce que notre maire actuel ne pourra jamais formuler : "Ils répètent cela."

QUARTIER SAINT-SAUVEUR

J'invite toutes les personnes qui désirent savoir si leur nom est sur la liste électorale pour le quartier St-Sauveur, de s'adresser au Comité central de M. A. Dombrowski, rue St-Jean, en face de l'église Notre-Dame de Lourdes.

A. DOMBROWSKI.

Les élections en Angleterre

BIRMINGHAM RESTE FIDÈLE A CHAMBERLAIN

Lui et ses candidats sont élus par de grandes majorités

Londres, 17.—Birmingham est resté fidèle à M. Joseph Chamberlain. Non seulement M. Chamberlain a été réélu, mais aussi ses sept candidats.

M. Chamberlain a été réélu par 5,000 voix de majorité, pendant que les majorités des autres élus se chiffrent à environ 3,000 voix.

Le résultat de plusieurs élections qui ont eu lieu aujourd'hui ne sera connu que demain, mais ceux qui sont annoncés ce soir indiquent que la vague libérale continue à balayer les unionistes.

La ville de Londres a donné son appui au parti libéral, qui y a gagné pas moins de 12 sièges. Aujourd'hui le nombre total des gains libéraux se chiffre à 22. Les unionistes n'ont gagné qu'un seul siège : le vicomte Castlereagh a été élu à Maidstone.

Portsmouth qui était représenté par deux unionistes, a été aujourd'hui deux libéraux.

Les députés élus jusqu'à présent se divisent comme suit :

Libéraux 167
Unionistes 73
Ouvriers 32
Nationalistes 50

Des 23 élections qui ont eu lieu aujourd'hui à Londres, 16 ont été gagnées par les libéraux, soit un gain de 12.

Au nombre des candidats élus aujourd'hui sans opposition se trouvent l'hon. Edward Blake, irlandais nationaliste, division sud de Longford, et Jas. Gordon Swift, MacNeill, irlandais nationaliste, Donegal sud.

Un appétit de jeunesse

Que ne donneriez-vous pas pour l'avoir ?

Ne jouiriez-vous pas de pouvoir manger comme vous le faisiez il y a vingt ans ? L'estomac, est-ce que vos vives et votre estomac ne s'économisent pas et sont cause de maux de tête d'indigestions, etc. dont vous souffrez. Mais si vous prenez les Pilules du Dr Hamilton, tout ceci serait changé et votre appétit de jeunesse renaîtrait. Votre estomac se fortifierait, la mauvaise digestion disparaîtrait, vous retrouveriez tout le feu et l'enthousiasme de vos vingt ans. En prenant les pilules du Dr Hamilton, vous deviendrez fort, parce que ces pilules stimulent l'estomac, les reins, le foie et les intestins. C'est la meilleure médecine au monde. 25 cts la boîte ou cinq boîtes pour \$1.00 chez tous les marchands ou par la maille de chez Polson et Cie, Kingston, Ont.

ASSURANCE DE VIE

Si vous voulez assurer votre vie, pourquoi ne pas donner votre application à la Compagnie qui réalise le plus haut taux d'intérêt sur ses placements ?

Le "Chronicle" de Montréal, journal qui s'occupe d'assurance et de finance, dans son numéro du 8 décembre dernier, donnait la moyenne des taux d'intérêt réalisés sur les placements faits par les différentes Compagnies qui font affaires en Canada. La "Great West Life" est en tête. Sa moyenne est de 7.01 p. c. tandis que celle de toutes les Compagnies canadiennes ensemble est de 4.80 pour cent.

Avez-vous déjà songé qu'un dépôt annuel de \$35.00 placé à 7 p. c. au lieu de 5 p. c. rapporte \$20.00 de plus au bout de vingt ans ? Ce petit calcul si simple vous convaincra de suite qu'il est de votre intérêt de confier en vous assurant, vos épargnes à la Compagnie qui fait ses placements à un si haut taux dans le Nord-Ouest. Celui qui s'assure dans la Great West, y profite de suite de cet avantage en payant moins cher chaque année pour ses primes.

Voici les résultats d'une police avec profits tous les cinq ans. Nom de l'assuré : M. A. McIntosh, Montréal, âgé de 40 ans, a une police Vie Ordinaire, dans la Great West. Il paie \$29.00 par année. Le taux des Compagnies Canadiennes à tarif uniforme est de \$32.00, c'est donc une économie de \$3.00 par année. Ses profits en 1905 étaient les suivants : Il était de \$10.00 ; To Bonus à ajouter à sa police de \$75.00 payable en même temps que sa police. 20 Bonus comptant de \$33.20. 30 Réduction de la prime de \$7.45. M. McIntosh avait la liberté de faire un de ces trois choix, qui sont supérieurs à ceux des autres Compagnies, sans parler de l'économie annuelle de \$3.00.

Assurez-vous dans la Compagnie qui a les primes les plus basses et qui en même temps donne les plus beaux profits.

JAS. LISTER, Gérant enun JAS. LISTER, Gérant pour la Province de Québec, Montréal.

JOS. T. CHENARD, Agent pour le district et la ville de Québec, Québec.

N. B.—Le chiffre des demandes d'assurance-vie à la "Great West" durant 1905 a été élevé à plus de \$8,500,000. Cette Compagnie ne fait affaires qu'en Canada.

Le Dr J. D. Pagé

OCULISTE

53, rue St-Louis, donnera à l'avenir, sa consultation de 2 heures à 5 heures p. m.

A. DOMBROWSKI.

F. SIMARD & CIE

Demenages au No. 142, RUE ST-JOSEPH, vis-à-vis de leur ancien Etablissement

DEUXIEME SEMAINE

DE NOTRE

Grande Vente de Lingerie

La succession non interrompue d'acheteurs qui se sont pressés à nos comptoirs durant toute la semaine est l'appréciation la plus flatteuse du public, en faveur de notre grande vente de lingerie. Environ trois mille pièces de lingerie nouvelles sont venues combler les vides causés par une vente rapide. La minute suivante de leur réception les marchandises sont offertes à votre choix.

Robes de Nuit depuis . . . 67c
Cachemires depuis . . . 22c
Tabliers d'enfants depuis . . 45c
Pantalons d'enfants depuis . . 27c
Jupons d'enfants depuis . . 35c
Chemises d'enfants depuis . . 25c

UN PROJET LONGTEMPS CARESSÉ D'UNE

GRANDE VENTE DE SOIE EST MIS A EXECUTION

Nous nous sommes evertués à prendre les meilleurs moyens pour effectuer la plus grande vente de soie possible, et maintenant elles vous sont offertes étalant à vos regards leur richesse et leur chatoyantes couleurs.

C'est le plus grand choix de soies de haut ton, offert cependant au plus bas prix qui se soit jamais vu dans une vente de soie de cette qualité.

Chaque verge de soie vous est garantie sous notre propre responsabilité. Soie parfaite, sous tous les rapports, offerts cependant pour moins que le prix du manufacturier.

92c la verge—Peau de Soie noire, val. régulièrement \$1.35
92c la verge—Soie Taffeta noire, prix régulier \$1.55
92c la verge—Soie Taffeta noire avec pois, valant \$1.35
92c la verge—Soie Mousseline Duchesse noire, val. \$1.33
92c la verge—Soie Fleurs de Printemps blanche, val. 1.20
45c la verge—Soie Taffeta Blanche, valant 80 cts
69c la verge—Soie Taffeta Blanche, valant 90 cts
63c la verge—Soie Habutai blanche 25 pes large val. 55c
35c la verge—Soie Habutai blanche noire et couleurs, valant 45 cts.
19c la verge—Soie Japonaise Blanche, noire et de couleurs, valant 25 cts.

UNE VENTE DE DENTELLES D'UNE EXTREME IMPORTANCE

Toute pour la moitié du prix on a peu de chose près. Reçues la semaine dernière, ces dentelles vous seront offertes aujourd'hui même. C'est la plus belle collection de nouvelles dentelles Valenciennes et Torchons très désirables pour lingerie. Vous ne savez de quelle aubaine vous vous privez en vous obtenant de venir les voir.

Ces Dentelles valaient : 25, 30, 35, 50, 65, 75 et 85 cts
Cette Semaine : 15, 18, 23, 30, 40, 50 et 60 cts

F. SIMARD & CIE

Demenagée au No. 142, rue St-Joseph

LE VATICAN ET LA FRANCE

Une circulaire de S. S. Pie X aux évêques français

Rome, 17.—Une circulaire d'une grande importance sera prochainement envoyée par le pape aux évêques français. Dans cette circulaire Pie X dit clairement quelle doit être à l'avenir pour les évêques comme pour les prêtres, l'attitude à observer vis-à-vis du gouvernement à suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pie X conseille une très grande prudence de façon à ne pas provoquer de nouveaux différends entre l'Eglise et l'Etat. Il est confiant dans l'espoir qu'un jour la divine providence fera que les choses tourneront en faveur de la religion et cela pour le bénéfice du peuple dévoué du pays qui est le plus aimé de l'Eglise. Dans la circulaire on lit également que le Vatican refuse absolument de se montrer hostile à l'Etat et espère que de son côté le gouvernement français se conduira de même.

La circulaire n'approuve pas plusieurs décisions prises récemment par des évêques français. Elle conseille à ces évêques d'obéir aux ordres supérieurs de façon à ne pas amener des incidents peu plaisants que ne peuvent provoquer, sans s'abaisser, les ministres de la religion.

La circulaire se termine par une appel à la divine providence pour qu'elle vienne en aide à la nation française en ce moment persécutée par des esprits malfaisants.

Le tabac CHAMPLAIN est le meilleur des tabacs à fumer et à chiquer.

DES MILLIERS

DE

PULMONIQUES

ont éprouvé les meilleurs effets dans l'usage prolongé du

VIN MORIN

"Créso-phates"

Des centaines et des centaines de personnes atteintes de maladies des voies respiratoires et des maux de la gorge — ne doivent leur guérison qu'à cet incomparable

REMEDE

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

C'EST POSITIVEMENT
SAMEDI LE 20 JANVIER
QUE LA MAISON

MYRAND & POULIOT

INAUGURERA SA COLOSSALE VENTE ANNUELLE

Dans ses Vastes Magasins de la Rue St-Joseph

NOUS croyons avoir bien fait les choses, ces années dernières. Avec trois fois plus de marchandises, nous voulons faire trois fois mieux cette année. En conséquence, Vendredi, le 19, nos magasins seront fermés, et le lendemain, Samedi le 20, ouverture solennelle de cette Grande Vente à Réduction dont on parlera partout et qui devra faire accourir tout Québec et ses alentours.

Cette vente sera pour argent comptant seulement.

POSITIVEMENT—Un seul prix marqué en chiffres

..... Ce qui sera la Règle Invariable de Notre Maison à l'avenir

COLLECTIONNEZ NOS BONS, ILS VALENT 5%

N.B. N'oubliez pas la date et venez tous, nous vous réservons un cordial accueil.

Myrand & Pouliot



ETABLIE EN 1859

IXL Rye Whisky

ETABLIE EN 1859



A LOUER

MAGNIFIQUE SALLE DE CHANTILLO
à louer du 1er Mai 1906, block I. A. Fort
des Ponts et St-Joseph.

S'adresser à A. WILFRID BÉDARD.

9 janv.—15 1906 rue St-Joseph.

MAGASIN A LOUER.

NE magnifique poste de commerce, situé au
No 123 rue St-Jean, coin de la rue Ste-Ur-
sule, sera à louer à partir du 1er mai. Conditions
favorables à un bon locataire.

S'adresser à A. WILFRID BÉDARD.

12 janv.—8

A LOUER

A grande maison neuve, double, moderne, com-
plète, contenant toutes les aménagements
modernes et en parfait état, actuellement occupée
par Eugène Chénier, ex-coin des rues St-Louis et
St-Ursule. Occupation le 1er mai.

S'adresser au Juge CHAUVEAU.

Palais de Justice.

MAISON A VENDRE

NETTE magnifique propriété située sur le che-
min Ste-Ursule, deuxième terrain cédé l'École
ormale.

ALPHONSE COTÉ.

8 janv.—15

A LOUER

DEUX BELLES SALLES DE CHANTILLO
à louer, chauffées à l'eau chaude, en haut
du Club des Marchands, 6-86 de la Couronne.

S'adresser au propriétaire.

10 janv.—15

Magnifique Propriété à Vendre

A magnifique résidence de feu l'hon. P. A.
DeBlon, située dans la paroisse de St-Joseph
à l'extrémité de la rue St-Joseph, 1000
mètres de terre cultivée. L'eau dans toutes
les pièces. Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux à

Monsieur P. A. DeBlon.

25 oct.—

A LOUER

MAGNIFIQUES PERNES à louer sur l'île
aux-Grues, propriété des Dames Religieuses
de l'Hôtel-Dieu de Québec.

S'adresser au Secrétaire de la Communauté de

l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec, Côte

du Palais.

25 oct.—1m

A VENDRE

UN stock complet d'articles, rouler, ame-
blement. Le tout en bon ordre.

S'adresser au No 718 rue St-Joseph.

St-Joseph, Québec.

MAISON A VENDRE

UNE belle résidence en pierre bousillée à deux
étages et rez-de-chaussée, contenant 10 cham-
bres, 10 salles, 10 cuisines, 10 baignoires, 10
toilettes, 10 placards, 10 armoires, 10 dress-
oirs, 10 commodes, 10 chaises, 10 tables, 10
lits, 10 matelas, 10 couvertures, 10 oreillers,
10 vaisselle, 10 ustensiles, 10 meubles, 10
objets d'art, 10 livres, 10 journaux, 10
revues, 10 cartes, 10 photos, 10 albums,
10 bijoux, 10 vêtements, 10 chaussures,
10 accessoires, 10 autres objets.

S'adresser à ACHILLE DUSSEAU.

64 rue St-Augustin.



CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'EXCELLENCE DES MOYENS
MODERNES DE COMMUNI-
CATION

Il s'agit de ce qui se passe à Paris, ville évidemment favorisée entre toutes les autres, ou qui du moins devrait l'être.

Un journal quotidien a relaté l'expérience faite par lui pour comparer les divers modes de transport dont disposent les Parisiens. Il a posé et résolu le problème dans les termes suivants, qui ne sont pas dépourvus de caractère les Parisiens en matière de traction :

Étant donné qu'on habite la rue de Richelieu et qu'on a une communication très pressée à faire à un ami qui se trouve à la terrasse d'un café de l'avenue de la Grande-Armée, quel sera la procédé le plus rapide, de la bicyclette, du fiacre, de l'omnibus, du métropolitain, de la dépêche, du pneumatique ou du téléphone ?

L'expérience s'est accomplie dans les conditions les plus régulières, et voici les résultats de ce concours d'un nouveau genre : c'est la bicyclette qui est arrivée première en 11 minutes 15 secondes ; le fiacre deuxième en 23 minutes ; le métropolitain troisième en 31 minutes ; l'omnibus quatrième en 34 minutes ; la dépêche cinquième en 35 minutes ; le pneumatique, très mauvais s'il faut en juger, sixième en 36 minutes ; le téléphone, septième en 37 minutes.

Il nous manque le temps qu'aurait employé un pignon à cette longue promenade ; mais y a-t-il encore des pignons à Paris, depuis que les automobiles s'emploient à les écraser ? Quelques-uns sans doute, mais évidemment ce sont des risques tout aux quels on ne peut confier une mission sérieuse.

LE PAIN ENIVRANT

On a quelquefois constaté des cas d'ivresse chez des personnes parfaitement sobres, après simple ingestion de pain, et quelques-unes se sont demandées si la fermentation qui se produit dans la pâte, avant sa mise au four, ne peut pas déterminer la formation d'alcool en quantité suffisante pour déterminer cet état.

Il faut chercher ailleurs la cause de ce phénomène : l'alcool produit par la fermentation de la pâte sous l'action du levain est en très faible quantité et s'évapore à peu près complètement.

La cause de cette ivresse est parfaitement indiquée dans un extrait du rapport publié par le gouvernement russe pour l'exposition de Chicago, intitulé : "The Industries of Russia."

Dans la Sibirie orientale, qui se trouve entre la mer et la rivière qui porte le nom d'Ussuri, l'humidité du climat ainsi que celle du terrain est remarquable. La végétation s'y développe par son exubérance, elle est tellement épaisse que fait que les émigrants, qui ne peuvent pas se débarrasser de cette partie de la Sibirie, ont adopté une nouvelle méthode de semer leurs blés, c'est-à-dire sur un terrain disposé en billons, afin qu'en exhaussant la surface du sol, les racines ne pourrissent pas. Cependant, dans quelques endroits, l'humidité est telle qu'il se produit sur les épis une croissance végétale, "microfungi". Comme résultat de cette croissance sporadique, les grains atteints de cette maladie donnent lieu à tous les symptômes de l'ivresse : celui qui en mange devient véritablement ivre. A cause de ces inconvénients relevant du climat, il arrive que les émigrants abandonnent un sol pareil, produisant comme ils s'expriment "un pain enivrant".

L'accident, qui peut-être moins fréquent dans notre pays, n'y est pas moins connu, et comme tout le monde mange du pain, personne ne peut être sûr d'y échapper. Il arrive qu'un certain nombre de végétaux cryptogames se développent sur les blés et les seigles, avant la récolte ou pendant leur conservation, surtout dans les années humides ; on cite particulièrement l'ergot, "claviceps purpurea", dont l'absorption prolongée, comme l'absorption un peu élevée, détermine l'ergotisme ("mal des ardeurs"), caractérisé par des troubles graves, notamment des vertiges, un état convulsif et plus tard la gangrène.

Un sage a dit que nous passons notre vie à nous empoisonner, quel que nous mangions ou que nous buvions. Il en voyait la preuve dans ce fait, qu'après avoir mangé et bu pendant plusieurs années, on meurt infailliblement, que cette pensée salutaire n'empêche personne de se nourrir, et qu'elle rappelle à chacun la conséquence nécessaire. Rien de plus utile que cette pensée.

CURIEX PHÉNOMÈNE QUI ACCOMPAGNE LE TREMBLEMENT DE TERRE DE LA CALABRE.

Nos pères se plaisaient à voir dans le ciel des signes précurseurs et concomitants de tous les graves événements terrestres.

La science croit avoir fait bonne justice de ce qu'elle appelle ces "superstitions", et cependant ?

Le 8 septembre, pendant la nuit de la catastrophe de la Calabre, des centaines de personnes aperçurent "l'éclair sismique", leurs témoignages concordants mettent hors de doute la réalité du fait. D'ailleurs, ce qu'on en peut dire tient en ces quelques mots : un globe ou une bande de feu apparaît dans le ciel, se déplaçant dans la direction Sud-Nord et produisant un fracas horrible, puis alla se jeter dans la mer.

Le phénomène a-t-il un rapport véritable avec le tremblement de terre ? Le P. Guido Alfani, qui rapporte cette observation dans la "Rivista di Fisica Matematica e Scienze naturali", ne se hâta point à donner une explication ou lui seable prématurée. Signa-

lons pourtant un fait analogue noté à l'occasion du tremblement de terre du 29 juin 1886 dans l'île de Chypre ; M. G. Agamennone, dans une étude détaillée de ce séisme ("Meitragge zur Geophysik", VI Band, Leipzig) dit : "Au moment de la grande secousse—accompagnée de bruits souterrains—des éclairs se sont produits ; mais il faut ajouter que d'autres personnes ont vu un remarquable et jolii aérolithe traverser le ciel."

Ce cataclysme a eu d'ailleurs d'autres effets bien curieux. Ce 8 septembre, à 17 kilomètres des côtes de la Calabre, la mer se mit soudain à bouillonner furieusement, menaçant de submerger les barques des pêcheurs qui furent terrifiés. De nombreux poissons furent comme frappés d'un coup de dynamite : c'est un effet des tremblements de terre constaté en maintes occasions. Certains ont tenté de l'expliquer par le développement de gaz asphyxiants, mais on comprend difficilement que, dans le cas de la dynamite, ces gaz aillent frapper de mort les poissons à travers le liquide, à 100 mètres de distance. Le P. Bertelli invoquait plutôt l'incompressibilité de l'eau : le choc vertical produit par la secousse sismique sur le fond marin se propage, dans l'eau de couche en couche jusqu'à la surface les poissons sont écrasés par le mouvement violent de l'eau qui vient les heurter contre les couches supérieures inertes et encore en repos. Dans les pièces nous présentons bien des poissons à la structure cotonneuse qui caractérise ceux péchés à la dynamite.

L'HUMIDITÉ DES APPARTE-
MENTS

On désire souvent avoir une notion exacte sur l'humidité d'un appartement ou d'une chambre. Ce n'est pas toujours facile à simple vue. Une pièce peut être humide sans que le sol y fleurisse sur les murs ou que les champignons y poussent dans les coins.

Voici un moyen précis d'appréciation et à la portée de chacun. On place dans la pièce suspecte un kilo de chaux fraîchement éteinte, puis on ferme hermétiquement portes et fenêtres.

Au bout de vingt-quatre heures, on pèse la chaux. Si le kilo est annexé plus de 10 grammes, c'est-à-dire plus de 1 p. c. la pièce doit être estimée humide et considérée comme insalubre.

LA VOIX TELEPHONIQUE

Le téléphone a le tort de transformer la voix de ceux qui l'emploient et de la livrer, au poste d'arrivée, déformée, assourdie et par suite peu agréable. Toutes les voix ne jouissent pas de ce privilège au même degré ; on doit donc, par une éducation appropriée, pouvoir se créer un organe qui devienne acceptable quand il se révèle au bout d'un fil téléphonique.

Ces dames qui ont appris ce à quoi elles s'exposent quand elles conversent par le téléphone s'en sont émues, et il paraît que quelques-unes se livrent à des études spéciales pour acquiescer à une voix téléphonique, voix qui, au sortir des appareils, conserve toutes les qualités désirables : gracieuses, insinuantes, persuasives avec charme, etc. C'est une nouvelle branche à ajouter à l'éducation de nos filles pour faire suite au piano et au chant. Pourvu que la majorité réussisse mieux dans cette étude que dans celle des arts de la musique !

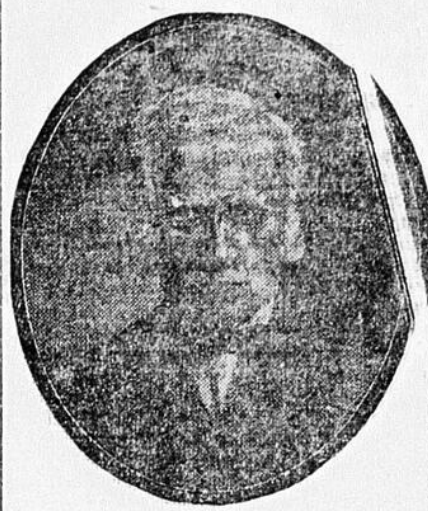
Mais à qui s'adresser pour ces leçons de dictée téléphonique ? Nous, gens de dictée nous avouons cette ignorance pour à viter à nos lecteurs la dépense inutile de nombreux timbres-poste.

COSMOS.

Hémorroïdes Promptement Gueries à la Maison

Soulagement immédiat, Guérison permanente. Paquet et vantillon envoyés gratuitement à tous.

Les hémorroïdes sont une maladie terrible, mais facile à guérir si vous la prenez dès le début. Une opération est dange-reuse, humiliante et assure rarement un succès permanent.



Il y a un autre moyen de se guérir, moyen facile, sûr, et dont vous pourriez vous servir dans l'intimité de votre chambre. C'est le Pyramid Pile Cure. Nous en envoyons un paquet gratuits à tous ceux qui nous le demandent.

Il vous soulagera promptement et vous mettra sur la voie d'une guérison certaine.

Vous pouvez vous procurer une boîte de grandeur ordinaire à 50 cts la boîte chez n'importe quel pharmacien.

Si le pharmacien essaye de vous vendre quelque chose d'autre bon, c'est parce qu'il fera plus d'argent avec le substitut.

Insistez pour avoir ce que vous demandez.

La guérison commence de suite et se continue jusqu'à ce qu'elle soit complète et permanente.

Vous pouvez commencer immédiatement à vous traiter et vous sentir à l'aise et confortable tout le temps.

Il vaut la peine d'être essayé.

Envoyez simplement votre nom et votre adresse à Pyramid Pile Cure, 11807 Pyramid Building, Marshall, Mich., et vous recevrez par la maille votre paquet échantillon.

Des milliers ont été guéris par ce traitement facile, peu dispendieux, et que vous employez chez vous. Chez tous les pharmaciens à 50 cts. Ecrivez dès aujourd'hui pour un paquet échantillon.

Le mariage du roi Alphonse

Dépêche spéciale

Madrid, 17.—Le roi Alphonse partira le 24 janvier pour Biarritz où il ira demander la main de la princesse Ena de Battenberg.

La conversion de la princesse au catholicisme se fera très privement.

Tabac Champlain à fumer et chiquer, 50 cts le gros paquet

ACTIONS DE LA COUR SUPÉRIEURE
Thomas Lunhan Boyd vs J. B. A. Turcotte, Abell F. Turcotte, \$210.00—Dette.

Thomas Duchaine vs Robert Demers, \$175.00.—Loyer et dommages.

Elzéar Pouliot vs Charles Maranda, \$250.—Billet.

Prudent Hamel vs Marie Sophie, Laura Buteau.—En réintégration de domicile.

LES GRANDS MAGASINS Z. PAQUET

IMMENSE VENTE SPECIALE DE FOURRURES DE TOUTE ESPECE



NOUS avons annoncé d'une manière générale, cette semaine, que nous avions réduit le prix de nos fourrures de 25 à 35 pour cent. Pour vous donner une juste idée de ce que signifie cette réduction voici une liste comparative de nos anciens prix et de nos prix particuliers pour cette grande vente d'occasion.



Manteaux en Astracan pour Dames

\$23 00 pour	\$15 00
25 00 pour	10 00
28 00 pour	17 50
32 00 pour	22 50
35 00 pour	20 00
38 00 pour	12 50
40 00 pour	7 00
42 00 pour	8 00

Manteaux en Electric Seal

\$45 00 pour	\$30 00
39 00 pour	27 50
35 00 pour	25 00
43 00 pour	32 50

Manteaux en Ours-Castor

\$32 00 pour	\$21 00
25 00 pour	14 00
30 00 pour	18 00

Manteaux en Chat Sauvage

\$42 00 pour	30 00
44 00 pour	31 00

Capots en Wallaby pour hommes

\$25 00 pour	\$18 00
30 00 pour	20 00
28 00 pour	15 00

Capots en Chien de Chine

\$19 00 pour	\$12 50
--------------	---------

Capots Mongoliens pour hommes

\$34 00 pour	\$24 00
31 00 pour	21 00
25 00 pour	15 00
19 00 pour	10 00

Capots en veau de Russie

\$25 00 pour	\$15 50
20 00 pour	12 50
21 00 pour	14 00

Capots en Wombat

\$32 00 pour	\$22 00
--------------	---------

Capots en Rock Wallaby Naturel

\$20 00 pour	\$10 00
--------------	---------

Capots en Chat Sauvage

\$65 00 pour	\$47 50
60 00 pour	45 00
55 00 pour	40 00
50 00 pour	37 50
42 00 pour	30 00

Capots en Loup de Sibirie

\$19 00 pour	\$11 00
--------------	---------

Capots en Chèvre-ours noir

\$22 00 pour	\$14 00
--------------	---------

Capots en Bafalo Lamb

\$19 00 pour	\$11 00
20 00 pour	12 00

Capots en Badger

\$25 00 pour	\$17 00
24 00 pour	14 00
22 00 pour	13 00

Capots en "Wild cat"

\$27 00 pour	\$17 50
25 00 pour	15 00

Capots en Rock Wallaby Teint

\$20 00 pour	\$10 00
--------------	---------

NOUS EN AVONS QUANTITE D'AUTRES

Mais nous sommes forcés de nous restreindre. La liste prendrait trop d'espace

TOURS DE COU
FORME ETOLE

\$10 50 pour	\$6 25
9 00 pour	5 25
7 00 pour	4 50
4 50 pour	2 55
4 25 pour	2 10
2 75 pour	1 75
1 75 pour	0 80

EN MARTRE DU JAPON

\$12 50 pour	\$7 50
12 00 pour	7 00
7 75 pour	4 75

MANCHONS RONDS
EN VISON DU TEXAS

\$4 50 pour	\$2 40
-------------	--------

Manchons forme melon

\$6 00 pour	\$3 60
-------------	--------

Manchons Ronds en Martre du Japon

\$5 50 pour	\$3 40
-------------	--------

Mais il ne faut pas s'en tenir à l'annonce ; venez vous rendre compte par vous-même de l'étendue des réductions de prix que nous avons faites et de la qualité et variété des Fourrures dont nous avons ainsi réduit le prix. C'est une vente exceptionnelle. Empressez-vous de venir faire votre choix.

Z. PAQUET

61-171 RUE ST-JOSEPH

A. Dom browski

MARCHÉ CHAMPLAIN
TELEPHONE 839.

20 livres de Viande de pour \$1.00.
Avec Roasbeef et une tranche de Steak

Viande hachée 3 lbs pour	.25 cts
Saucisse 3 lbs pour	.25 cts
Gras en pot 2 1/2 lbs pour	30 cts
Poison, 1 livre	.10 cts
Sauceson, 1 livre	.07 cts
1 livre, la couple	.20 cts
Petit jambon, 1 livre	.13 cts
Gr 2 1/2 jambon, 1 livre	.11 cts
Bac 6 1/2, 1 livre	.12 cts
Rôle fumé, 1 livre	.11 cts
Lard 1/2, 1 livre	.10 cts
Oufs, 1 douzaine	.22 cts
Bouffe de crème la livre	.25 cts

LA SEMAINE	
QUEBEC	QUEBEC-SUD
A.M. 6.35 Express pour l'Ouest	A.M. 7.35 Express venant de l'Ouest
P.M. 12.30 Maille pour l'Ouest 6.05 Express pour l'Ouest	P.M. 1.50 Maille venant de l'Ouest
LES DIMANCHES	
P.M. 6.05 Mailles	A.M. 10.00 Express

AUTOUR DU MONDE

Nouvelles télégraphiques

Le procès Gaynor-Greene.—Assassinat.—Mort de l'un des hommes les plus riches du monde.—Drame de l'ivresse : un jeune homme tue sa mère.—L'audace de la chirurgie.—La révolution à St-Domingue.

Savannah, Ga., 17.—Le juge Emery Speer, de la cour des États-Unis, a décidé que Gaynor et Greene doivent subir leur procès en même temps sur les quatre accusations portées contre eux. La cause sera entendue au mérite probablement samedi ou lundi.

Bloomfield, N. J., 17.—Frank Banasick, 25 ans, employé de commerce, a été arrêté aujourd'hui sous l'accusation d'avoir assassiné le nommé Thomas Hoff avec lequel il habitait et qui était, il y a quelques semaines à peine, son meilleur ami. Banasick aurait, d'après la police, fait les aveux les plus complets.

New-York, 17.—Marshall Field, le marchand millionnaire de Chicago, un des leaders du commerce de marchandises sèches du monde entier, est mort au Holland House, à New-York hier après-midi, après avoir souffert d'une semaine, maladie qui a commencé par un rhume et qui a dégénéré en pneumonie.

M. Field était âgé de 70 ans. Il laisse une fortune évaluée entre \$100,000,000 et \$125,000,000. C'était un des hommes les plus riches du monde.

Philadelphie, 17.—Mme Anita de B. McMorrow, mieux connue sous le nom de comtesse de Battenberg, âgée de 75 ans et rendue fameuse par ses prétentions à la possession de vastes propriétés en Espagne et à Cuba, est morte hier à sa demeure, dans des circonstances mystérieuses. Les biens que réclamait la défunte sont évalués à plus de \$32,000,000. Les circonstances singulières de sa mort ont nécessité l'intervention du coroner, et après une enquête préliminaire son fils John a été logé sous verrou, en attendant que le mystère soit entièrement éclairci. L'examen du cadavre fit découvrir des marques de violence entre autres sur la tête. Comme elle avait été en bonne santé lors de la plus récente visite de l'homme de l'art, le dernier eut bon de prévenir le coroner, et une enquête fut instituée. On a trouvé la preuve que la femme a été frappée par son fils, celui-ci en état d'ivresse, aurait cherché à obtenir de l'argent, ce qui lui aurait été refusé. C'est alors qu'il se serait porté à des voies de faits sur sa mère.

Washington, 17.—Wilton Heindard, marchand de cette ville, qui, depuis deux ans a perdu l'usage de la vue, a déclaré qu'il espérait la recouvrer grâce à une opération chirurgicale, tout à fait nouvelle, pratiquée dans l'hôpital Episcopal. Il s'agit de greffer aux yeux malades certaines membranes des yeux de lapin. Une opération du même genre a parfaitement réussi à Philadelphie.

St-Domingue, 17.—Monte-Christi port situé au nord qui était entre les mains des étrangers, a capitulé aujourd'hui, les troupes du gouvernement ayant promis la vie sauve aux insurgés et de plus que la ville serait respectée.

Les officiers et l'équipage de la canonnière "Independence" ont également fait leur soumission après que leur commandant a eu quitté le bord pour se réfugier à bord d'un navire de guerre américain.

Le calme règne maintenant partout et on peut dire que la révolution est complètement terminée.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Le conseil de ville de Sherbrooke.—Une double noyade évitée

Sherbrooke, 17.—On prête aux directeurs du chemin de fer Orford Mountain l'intention de construire un pont sur la rivière Saint-François, en face des usines de la "Canada Paper Coy." "Windsor Mills, les travaux devant se faire, cet hiver.

M. Lefebvre, J. H. Roy, le député de l'Université, ont été nommés à la tête de la cathédrale de Sherbrooke par Mgr Lacombe, est arrivé hier dans notre ville et à son arrivée, fut l'objet d'une touchante réception de la part des autorités de l'évêché et du clergé.

Un double accident par noyade a été heureusement évité samedi à Sutton par l'arrivée opportune et l'héroïsme d'une jeune fille de onze ans, Mlle Ruth. Une jeune fille de onze ans, Mlle Ruth, qui réussit à arracher d'une mort inévitable, deux petites filles, enfants de 8 à 9 ans, de M. Hemar, et Chs. Dyer. Les deux petites imprudentes s'étaient aventurées sur la glace trop faible de la rivière, vint celle-ci céder sous leur poids et elles se seraient inévitablement noyées sans le secours opportun de Mlle Ruth.

Lundi soir, à l'hôtel de ville, a eu lieu, avec la première séance régulière du Conseil, pour la nouvelle année, la séance d'inauguration du nouveau corps des conseillers.

À la suite des cérémonies ordinaires d'ouverture, les deux nouveaux représentants des quartiers Est et

Nord, MM. Philippe Desautels et B. C. Howard furent assermentés et prêtèrent serment de leur loyauté et de leur fidélité à la République française.

Le nouveau président de la République française

NOTES BIOGRAPHIQUES

Clement Armand Fallières, qui a été élu, hier, président de la République française, est né à Mézin (Lot-et-Garonne) le 9 novembre 1841, étudiant de droit, s'inscrivit au barreau de Nèac et fut maître de cette ville jusqu'en 1875.

Il se présenta aux élections du 20 février 1876 pour la chambre des députés, dans l'arrondissement de Nèac, comme républicain, et fut élu par 3,760 voix contre 6,422 obtenues par son concurrent bonapartiste. Il fut élu, dans le groupe de la gauche républicaine et se fit remarquer, comme orateur, dans plusieurs discussions de politique générale ou d'intérêt local. En 1877, il refusa un vote de confiance dans le cabinet de Broglie. En 1880, il était nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur et des cultes.

Il quitta le ministère le 10 novembre 1881 avec les autres membres du cabinet Ferry. En 1882, il était nommé ministre de l'Intérieur, puis au début du premier ministère Duclercq il prenait la présidence du conseil. Il démissionna en février 1884. En 1885, il devenait ministre de l'Instruction publique, pour démissionner encore en 1885, avec tout le cabinet Jules Ferry.

Le 31 mai 1887, il était de nouveau appelé au ministère, cette fois comme collègue de M. Rouvier. On remarqua la mesure d'énergie qu'il ne craignait pas de prendre à l'égard du Conseil municipal de Paris, en annulant la délibération par laquelle ce conseil invitait toutes les communes de France à former une fédération, à l'occasion du centenaire de 1789.

À l'avènement de M. Sadi Carnot à la présidence de la République, en 1887, M. Fallières fut chargé de constituer son premier ministère, mais il ne put réussir dans ses négociations à cet effet, et entra, le 12 décembre, comme ministre de la Justice, dans le cabinet Turgot. Il était ministre de l'Instruction publique pendant l'Exposition universelle. Cette même année 1889, il était élu sénateur pour Lot-et-Garonne et, en 1890, M. de Freycinet l'appela dans son cabinet, comme ministre de la Justice.

Dans ce poste, il eut à faire face à la crise causée dans les relations du pouvoir avec le clergé français par l'affaire des pèlerinages de Rome. L'archevêque d'Aix, M. Goutte-Souillard, ayant protesté contre la conduite du gouvernement, dans une lettre adressée au ministre et tenue pour injurieuse, M. Fallières ordonna contre lui des poursuites judiciaires qui aboutirent à une condamnation, en 1891. Des interruptions eurent lieu à ce sujet au Sénat et à la Chambre, et M. Fallières repoussa très nettement la séparation de l'Église et de l'État, proposée alors par beaucoup de députés comme le seul remède à la situation.

M. Fallières représenta le canton de Nèac au Conseil Général de Lot-et-Garonne.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nouvelles de St-François, I. O.

St-François, I. O., 15 janvier.

Après une lutte des plus contestées entre MM. Edouard Guérard, Jr., et Selma Lachance, pour la charge de marguillier, notre ami Edouard Guérard, Jr., a emporté par une majorité de six voix. *** félicitations.

On annonce pour la fin du mois le mariage de M. Lachance, de Québec, avec Mlle Delvina Lessard, fille de M. Etienne Lessard.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Son Sang était Clair et Faible

Ses nerfs étaient épuisés, elle avait des maux de tête—La santé lui fut rendue par la

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

Peu de remèdes ont eu parmi les femmes une aussi grande vogue que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Tant de femmes sont pâles, faibles et épuisées à cause du sang pauvre et des nerfs malades. L'énorme succès de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est dû à son merveilleux pouvoir comme restaurateur du sang et régénérateur de la force nerveuse.

Madame L. Lefebvre, 288, rue Châteauguay, Montréal, Que. écrit : "J'ai éprouvé la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Mon système nerveux était faible et épuisé et j'avais de fréquentes attaques de maux de tête nerveux. Il y a quelques temps, je commençai à prendre la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et je dois me déclarer heureuse du résultat obtenu. Cette nourriture a tonifié mon système nerveux et mes nerfs. Il m'a rendu mieux sous tous rapports. Je considère que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est un excellent tonique pour les nerfs."

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

50 cents la boîte, chez tous les marchands de remèdes, ou d'Edmondson Bates et Cie, Toronto.

Aux États-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr A. W. Chase's Nerve Pills, et n'est préparée que par le Dr A. W. Chase, Chas. Medicine Co., Buffalo, N. Y. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte des véritables.

—Lundi soir, à l'hôtel de ville, a eu lieu, avec la première séance régulière du Conseil, pour la nouvelle année, la séance d'inauguration du nouveau corps des conseillers.

À la suite des cérémonies ordinaires d'ouverture, les deux nouveaux représentants des quartiers Est et

M. C. A. Fallières

Le nouveau président de la République française

NOTES BIOGRAPHIQUES

Clement Armand Fallières, qui a été élu, hier, président de la République française, est né à Mézin (Lot-et-Garonne) le 9 novembre 1841, étudiant de droit, s'inscrivit au barreau de Nèac et fut maître de cette ville jusqu'en 1875.

Il se présenta aux élections du 20 février 1876 pour la chambre des députés, dans l'arrondissement de Nèac, comme républicain, et fut élu par 3,760 voix contre 6,422 obtenues par son concurrent bonapartiste. Il fut élu, dans le groupe de la gauche républicaine et se fit remarquer, comme orateur, dans plusieurs discussions de politique générale ou d'intérêt local. En 1877, il refusa un vote de confiance dans le cabinet de Broglie. En 1880, il était nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur et des cultes.

Il quitta le ministère le 10 novembre 1881 avec les autres membres du cabinet Ferry. En 1882, il était nommé ministre de l'Intérieur, puis au début du premier ministère Duclercq il prenait la présidence du conseil. Il démissionna en février 1884. En 1885, il devenait ministre de l'Instruction publique, pour démissionner encore en 1885, avec tout le cabinet Jules Ferry.

Le 31 mai 1887, il était de nouveau appelé au ministère, cette fois comme collègue de M. Rouvier. On remarqua la mesure d'énergie qu'il ne craignait pas de prendre à l'égard du Conseil municipal de Paris, en annulant la délibération par laquelle ce conseil invitait toutes les communes de France à former une fédération, à l'occasion du centenaire de 1789.

À l'avènement de M. Sadi Carnot à la présidence de la République, en 1887, M. Fallières fut chargé de constituer son premier ministère, mais il ne put réussir dans ses négociations à cet effet, et entra, le 12 décembre, comme ministre de la Justice, dans le cabinet Turgot. Il était ministre de l'Instruction publique pendant l'Exposition universelle. Cette même année 1889, il était élu sénateur pour Lot-et-Garonne et, en 1890, M. de Freycinet l'appela dans son cabinet, comme ministre de la Justice.

Dans ce poste, il eut à faire face à la crise causée dans les relations du pouvoir avec le clergé français par l'affaire des pèlerinages de Rome. L'archevêque d'Aix, M. Goutte-Souillard, ayant protesté contre la conduite du gouvernement, dans une lettre adressée au ministre et tenue pour injurieuse, M. Fallières ordonna contre lui des poursuites judiciaires qui aboutirent à une condamnation, en 1891. Des interruptions eurent lieu à ce sujet au Sénat et à la Chambre, et M. Fallières repoussa très nettement la séparation de l'Église et de l'État, proposée alors par beaucoup de députés comme le seul remède à la situation.

M. Fallières représenta le canton de Nèac au Conseil Général de Lot-et-Garonne.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Terrible tragédie

UN FERMIER TUE SA FAMILLE ET BRÛLE SA MAISON

Puis il se loge une balle dans la tête

Pembroke, N. H., 17.—Une terrible tragédie vient de se dérouler au nord de cette ville. La ferme de M. Chas. F. Ayer a été détruite par les flammes, sept membres de la famille Ayer ont disparu, et hier après-midi, le fermier Ayer s'est suicidé à la résidence de sa sœur, à Chichester, une petite ville située à six milles d'ici.

M. Thos. F. Clifford, County Solicitor du comté de Merrimack, a déclaré hier soir qu'il n'y a pas de doute que ces sept personnes ont été assassinées et que la ferme a été détruite par un incendie criminel.

On croit que Ayer a tué tous les membres de sa famille et qu'il a ensuite mis le feu à sa maison pour faire disparaître toute trace de son effroyable crime.

En faisant des recherches parmi les débris de la maison détruite on a trouvé quelques os calcinés. Les victimes de cette tragédie sont : Chas. F. Ayer, âgé de 43 ans, qui s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête ; Madame Addie Ayer, sa femme ; Madame Isaac Lakenan, la belle-mère d'Ayer, Flossie Ayer, 12 ans ; Alfred Ayer, 10 ans ; Bernice Ayer, 6 ans ; Andrew Ayer, 4 ans ; et un tout jeune bébé.

La découverte de cette tragédie a causé une profonde sensation dans toute la région.

Nouvelles du Sport

HOCKEY

WANDERER VAINQUEUR

Montréal, 17.—Le Wanderer a vaincu le Shamrock de la ligne E. C. A. H. A. au patinoir de l'Arena hier soir par trois points contre deux. La joute fut très contestée. Au premier mi-temps le résultat était de deux à un en faveur du Shamrock.

Voici la composition des équipes : Wanderer—Goal, Ménard ; point, W. Strachan ; cover point, Patrick, Evans, Johnson, Kennedy, Glass, Blatchford.

Shamrock—Goal, Kenny ; point, Brennan ; cover point, Armstrong ; Evans, Hennessy, Granary, Kerwin, Dostler.

Arbitre—Desse Brown.

LE BILLARD

LA PARTIE HOPPE-VIGNAUX Nous empruntons au "New-York Herald" les détails suivants de la grande partie entre Hoppe et Vignaux, dont nous avons donné le résultat hier :

L'invincible Vignaux, champion du monde au billard, a enfin été vaincu. Il l'a été par le jeune Willie Hoppe, l'enfant prodige américain ; un garçon âgé de 18 ans.

Hoppe n'a pas seulement gagné, il a gagné facilement le score à la fin de la joute était : Hoppe 500 points ; Vignaux 323.

La moyenne de Hoppe a été de 20, 20 et 4 sa plus forte série 33. La moyenne de Vignaux a été de 14-12 et sa plus forte série, 61.

Le jeu fut un peu lent dans la première moitié de la partie, mais remarquable par sa précision. Vignaux parut être en meilleure forme, car Hoppe, bien que contrôlant ses nerfs, parut jouer avec insouciance. Il manqua un coup par un millimètre, et dans un autre cas, il ne réussit pas à faire sortir les billes de la bande, de 18 pouces.

À l'intermission, le score était : Vignaux, 236 ; Hoppe 228. C'était au tour de ce dernier à jouer.

La plus forte série de Vignaux avait été de 61, et celle de Hoppe, 27.

À l'intermission de la joute, Hoppe fut le premier et compta 12 points, plus manqua un carambolage, laissant les billes en mauvaise position pour son adversaire.

Vignaux fit neuf points et à son troisième essai, compta 32 points prenant ainsi l'avantage qu'il garda jusqu'à la septième inning, alors que Hoppe se trouva deux points en avant.

La première grosse série de la soirée et la plus forte de Vignaux pendant le match fut faite dans la huitième inning, après que Hoppe joua à la Schaefer, avait fait 27. Jouant trop délicatement, il avait laissé les billes réunies. Le Français fit alors une série de 61. À 17, les billes "gelaient", mais Vignaux sortit de la difficulté, et à 50, il recut de applaudissements bien mérités. Ce fut seulement par manque de force qu'il échoua, car il ne put réussir à faire sortir les billes de la bande de 18 pouces.

Lors de l'intermission, avec un score de 236 à 228 en faveur de Vignaux, il se fit quelques paris sur Vignaux, à 5 contre 4, parmi les Français, mais les Américains refusèrent absolument de rien risquer.

Recommençant, Hoppe ne fit que deux points, Vignaux en fit 4 laissant les billes groupées. Ce fut le commencement de sa défaite.

Le jeune Américain faillit abien manquer son onzième coup en jouant trop délicatement, mais il réussit et continuant sa série, égala le score au chiffre 28. Sa série fut de 51. Le Vieux Lion répondit par 9 points, mais sa défaite était maintenant certaine, car il n'avait plus la force de sortir les billes de la bande de 18 pouces. Dans les quatre innings suivantes, Hoppe compta 210 contre 64 pour Vignaux.

La série de 33 faite par Hoppe à la vingt-deuxième inning fut le record de la partie. Elle fut faite sans un "link". Hoppe donna l'une des plus belles exhibitions de billard inimaginables. À plusieurs reprises il dut s'arrêter de jouer afin d'attendre la fin des applaudissements.

À l'intermission de la vingt-quatrième

trème inning, lorsque Hoppe commença à jouer, alors qu'il lui fallait 15 pour gagner, il se fit un silence si absolu qu'on aurait pu entendre tomber une épingle. Il continua sa série au milieu d'un silence solennel brisé seulement par la voix du marquis. Hoppe exécuta toutes sortes de coups. À 57 on eut qu'il échouerait, mais il fit un carambolage étonnant, et réunit ainsi les billes. Le calme de son attitude dans les trois derniers coups fut admirable. De fait il ne montra pas le plus léger signe de nervosité pendant tout le match.

Hoppe avait à peine fait son dernier carambolage qu'il fut enlevé sur les épaules des spectateurs et promené autour de la salle. Les Américains se livraient aux plus délirantes manifestations d'enthousiasme, et les Français applaudissaient à tout rompre.

Il se présenta aux élections du 20 février 1876 pour la chambre des députés, dans l'arrondissement de Nèac, comme républicain, et fut élu par 3,760 voix contre 6,422 obtenues par son concurrent bonapartiste. Il fut élu, dans le groupe de la gauche républicaine et se fit remarquer, comme orateur, dans plusieurs discussions de politique générale ou d'intérêt local. En 1877, il refusa un vote de confiance dans le cabinet de Broglie. En 1880, il était nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur et des cultes.

Il quitta le ministère le 10 novembre 1881 avec les autres membres du cabinet Ferry. En 1882, il était nommé ministre de l'Intérieur, puis au début du premier ministère Duclercq il prenait la présidence du conseil. Il démissionna en février 1884. En 1885, il devenait ministre de l'Instruction publique, pour démissionner encore en 1885, avec tout le cabinet Jules Ferry.

Le 31 mai 1887, il était de nouveau appelé au ministère, cette fois comme collègue de M. Rouvier. On remarqua la mesure d'énergie qu'il ne craignait pas de prendre à l'égard du Conseil municipal de Paris, en annulant la délibération par laquelle ce conseil invitait toutes les communes de France à former une fédération, à l'occasion du centenaire de 1789.

À l'avènement de M. Sadi Carnot à la présidence de la République, en 1887, M. Fallières fut chargé de constituer son premier ministère, mais il ne put réussir dans ses négociations à cet effet, et entra, le 12 décembre, comme ministre de la Justice, dans le cabinet Turgot. Il était ministre de l'Instruction publique pendant l'Exposition universelle. Cette même année 1889, il était élu sénateur pour Lot-et-Garonne et, en 1890, M. de Freycinet l'appela dans son cabinet, comme ministre de la Justice.

Dans ce poste, il eut à faire face à la crise causée dans les relations du pouvoir avec le clergé français par l'affaire des pèlerinages de Rome. L'archevêque d'Aix, M. Goutte-Souillard, ayant protesté contre la conduite du gouvernement, dans une lettre adressée au ministre et tenue pour injurieuse, M. Fallières ordonna contre lui des poursuites judiciaires qui aboutirent à une condamnation, en 1891. Des interruptions eurent lieu à ce sujet au Sénat et à la Chambre, et M. Fallières repoussa très nettement la séparation de l'Église et de l'État, proposée alors par beaucoup de députés comme le seul remède à la situation.

M. Fallières représenta le canton de Nèac au Conseil Général de Lot-et-Garonne.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attendons encore, cette année, à ce que la renommée soit en opération de très bonne heure, et comme toujours qu'elle fasse de très bonnes affaires sous l'habile direction de son aimable président, M. Frs. X. Plante.

Nous nous attend

LA TEMPERATURE

Pronostics du Bureau météorologique de Toronto

18 Janv.—2 hrs p. m.

Gros vent du nord-ouest au nord, un peu de neige en quelques localités, temps plus froid cette nuit.

Vendredi, temps beau et plus froid.

Il est tombé un peu de neige dans Ontario et Québec, ainsi que dans les provinces du Nord-Ouest. Le temps est encore beau et froid dans le Nord-Ouest.

Le Lieutenant-Gouverneur et Lady Jetté

Recevront à Spencer Wood

SAMEDI, 20 JANVIER 1906

DE 4 HRS A 6 HRS P.M.

Par ordre, H. C. SHEPPARD, Major A. D. C.

17 janv.—3

AJOURNERA-T-ON ?

Il est question d'un ajournement de la législature aussitôt après l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône jusqu'à ce que M. Rodolphe Lemieux soit de retour au Canada avec les restes de l'hon. M. Préfontaine.

CIMON ET SEVIGNY

Nous apprenons avec plaisir que M. Hubert Cimon vient de former une société légale avec M. Sévigny, le jeune avocat de talent dont Québec a déjà su apprécier la belle éloquence.

Les brillantes études légales de M. Sévigny nous font augurer les plus beaux succès pour sa carrière légale. Nos félicitations à MM. Cimon et Sévigny.

SALLE LOYOLA

"Tête-Folle" et "La Grammaire"

N'oublions pas que c'est lundi et mardi, 20 et 21 janvier, que nous aurons le plaisir d'entendre à la salle Loyola "Tête-Folle" et "La Grammaire". Nous savons le grand succès que obtenu "La Grammaire" à la salle Loyola. M. Henri Chassé jouera encore le rôle de "Poltrone". M. Courchesne, celui de "Chaboussier". M. Lavoie, en nous donnera une comédie des plus amusantes d'Anthony Mars "Tête folle", comédie en 2 actes. Les principaux interprètes de cette pièce sont MM. L. H. Courchesne, L. A. Plante, Henri Chassé, H. Bernier, G. Bernier, L. Picard. Dans les entr'actes, monologues, musique, etc. Les billets sont en vente chez MM. Lavoie, Lavigueur et Hutchinson, 81 et 85 rue St-Jean. Admission, 25 et 25 cts. Hâtez-vous, vous aurez des surprises.

Arrestation de jeunes voleurs

Le détectif Walsh a opéré l'arrestation ce matin, à 5.30 hrs des deux jeunes gens qui ont volé lundi dernier, pour une valeur d'environ \$20 consistant en cigares et bonbons, chez M. Cloutier, marchand de la rue St-Vallier. Les voleurs, lors de l'arrivée du policier, étaient à leur résidence respective et, va sans dire, furent fort surpris de cette visite matinale.

Au détectif Walsh, les jeunes voleurs ont restitué les objets dérobés et qu'ils avaient en soin de cacher dans une pile de planches, dans la cour de M. Vallières, marchand de meubles, rue St-Vallier.

Ces jeunes garçons, appartenant à des familles très respectables, ne sont âgés respectivement que de 15 et 18 ans.

Ils ont comparu ce matin devant le juge Chauveau.

L'un d'eux fut condamné à l'école de réforme et l'autre à vu sa sentence suspendue.

Tribunaux correctionnels

COUR DU RECORDER—Un boulangier, ramassé ivre rue St-Paul, a été condamné à \$2 d'amende.

Louis Falardeau, ivre rue St-Vallier, est allé en prison pour un mois.

COUR DE POLICE—Un mandat d'arrestation a été émané contre un individu de St-Anne de Beaupré. Il est accusé d'avoir sollicité des pensionnaires pour son hôtel dans les chais du Q. R. L. & P. Coy.

NOTES PERSONNELLES

M. J. E. Gagnon, onctueux, est de retour de New-York. Il sera à son magasin de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Le département d'optique va subir de grandes améliorations d'ici à quelque temps.

L'hon. M. Bryson est au Château.

L'hon. B. Letellier, de Beauville, loge au Clarendon.

MM. Jos. Demers, Ed. Gauvreau et Alf. Reid, sont au King Edward.

M. G. Cloutier, de Montréal, est enregistré au Victoria.

M. A. Robitaille, de Montréal, est au Victoria.

MM. C. S. Chénier, M. P. P., de Laprairie et E. Blanchard, M. P. P., de St-Marc sont enregistrés au Victoria.

M. V. Dechemplain, de St-Ferdinand, est en ville.

CASTORIA Pour Bébé et Enfants. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

NOUVELLES DU PARLEMENT

Beaucoup de va et vient au parlement, ce matin.

Les ministres ont siégé en conseil jusqu'à 11 heures.

M. Gosselin, le nouveau conseiller législatif, a prêté serment. Cette nomination est vivement critiquée dans les rangs ministériels.

Parmi les députés déjà arrivés on remarque l'hon. M. LeBlanc, M. Bernier, M. Lacombe, M. Lafontaine, de Berthier, M. Bergevin, M. Dupuis, M. Pilon, M. Perreault, M. Girard, M. Stephens et quelques autres. Un grand nombre d'autres arriveront cet après-midi.

M. l'auteur, rédacteur à la "Patrie" est arrivé hier soir pour suivre les travaux de la session dans l'intérêt de son journal.

Une trentaine d'aspirants sessionnels faisant queue, ce matin, à la porte de M. l'Orateur.

Conférence du R. P. Lalande

Le Rév. P. Lalande, donnera à la salle Loyola, mardi 23 janvier, une conférence intitulée : "Noblesse d'autrefois et Noblesse d'aujourd'hui". Le plan de la salle et les billets d'entrée sont déposés chez M. A. Lavoie, 68 rue St-Jean.

Entrée 50 cent.

Tous les sièges sont à réserver.

LE MONUMENT LAVAL

Les plans de la salle Berthelot pour la soirée donnée le 24 du courant au profit du Monument de Mgr de Laval, sont déposés chez M. J. L. Dussault, 350 rue St-Jean, et M. J. Goulet, 377 rue St-Joseph. On peut réserver les sièges à ces deux endroits.

LES DOMINIENS A QUEBEC

Nous apprenons de source certaine que les Dominicains établiront une maison à Québec au printemps. En attendant qu'ils puissent construire, les Dominicains résideront dans la maison de Mme Broomer, située à côté de la résidence de M. Chs. A. Parent. Les Révérends Pères construiront plus tard, sur les Buttes à Neve, près de l'endroit où ils vont résider en attendant.

JERYL ET HYDE

Deux hommes dans le même : un bon, mérité de profession, dévoué pour ses malades, soignant les pauvres pour rien, toujours prêt à soulager la souffrance d'autrui ; et un mauvais, des que l'accessit du mal le prend, tout à tour barbare et honnête homme, voilà le type bizarre que personnifiera, ce soir, M. Stewart, l'excellent comédien qui dirige la troupe Stoddard, en ce moment à l'Auditorium. Les chers étrangers du Dr Jeryl et de M. Hyde fut le grand succès du romancier américain. C'est la drame la plus mystérieuse histoire qui sera représentée, ce soir, par la troupe Stoddard. Tout le monde voudra aller voir cela.

Liquidation sans réserve

Le stock de chaussures de la faillite J. L. Fortin & Cie

M. L. Deschênes, marchand de chaussures de cette ville, a acheté ce matin, le stock de chaussures de la faillite J. L. Fortin & Cie, 58 rue St-Jean, et en commencera la liquidation sans réserve samedi matin, à 9 heures. Il y aura là des "bargains" pour tout le monde.

Qu'on se le dise.

HENRI MARTEAU

Le virtuose français, Henri Marteau et le pianiste compositeur M. Goellner, laisseront l'Europe cette semaine pour l'Amérique où ils doivent donner une série de concerts dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada. Marteau débutera le 31 janvier courant, avec l'orchestre symphonique de Boston. Il se fera entendre à Québec le 5 février et à Montréal, le 6 février.

LES CENSEURS DE L'AUDITORIUM

Hier après-midi, MM. F. X. Drouin, F. D. Roy et P. B. Dumoulin, qui ont accepté d'agir comme censeurs à l'Auditorium, ont tenu leur première réunion. Ils ont choisi M. Drouin comme président, et ont pris connaissance de la correspondance à la suite de laquelle le comité a été établi. Leur mission sera de reviser les pièces qui seront à l'avenir données en langue française à l'Auditorium.

Attention ! Attention !

A présent que les provisions sont épuisées, nous continuons à vendre le bouillottes 25 livres pour \$1.00. Effets livrés à domicile. Aussi, mouton à 8 cts au No. 20 marché Finlay.

LEBLOND & FRERE.

MADAME ALBANI

Mrs. Frank Murphy, la populaire gérante de théâtre est de retour d'un voyage à Montréal et elle a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis de Québec, qu'elle vient de signer un contrat avec M. Stuart Houston, de Toronto, pour faire venir à l'Auditorium la plus grande cantatrice du Canada. Mme Emma Albani, avec une troupe des meilleurs artistes et accompagnée de Mlle Gauthier.

Cette jeune canadienne-française, qui a si brillamment débuté dans les vieux pays. Le concert Albani aura lieu à l'Auditorium le lundi de Pâques, 16 avril prochain.

Porte la Signature

Chas. H. Fletcher

La rentrée des chambres

LE DISCOURS DU TRONE

A trois heures, cet après-midi, à ce lieu au milieu du cérémonial ordinaire, la cérémonie de l'ouverture des chambres. Malgré la température peu agréable qu'il fait, grand nombre de spectateurs assistaient à la lecture du discours du trône.

Aux côtés de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur figuraient : l'hon. M. Gosselin, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. McNeill, l'hon. M. Préfontaine, l'hon. M. Roy et l'hon. M. Allard.

Volé le discours du trône dont le Lieutenant-gouverneur a donné lecture.

Honorables Messieurs du Conseil législatif.

Messieurs de l'Assemblée législative.

Je suis heureux de saluer votre retour dans la capitale. Vous représentez vos devoirs parlementaires. Soyez les bienvenus.

FEU L'HON. R. PRÉFONTAINE

La mort si soudaine de l'honorable R. Préfontaine, un des membres de l'exécutif fédéral, a fait naître un profond regret dans tout le Canada et en particulier dans cette province dont il était un fils distingué. Sa largeur de vue, son esprit de conciliation, la clarté perception qu'il avait des besoins actuels du Canada et son énergie volent en faisceau un élan puissant de rapprochement entre les diverses nationalités, et de progrès dans le développement du pays. Les marques du respect et de sympathie données au Canada, à l'occasion de son décès, par le gouvernement impérial et par celui de la République française, ont vivement touché tous les habitants de cette province.

LES DEPUTES DEFUNTS

Je suis sûr d'exprimer vos sentiments en adressant un dernier hommage à M. Cochrane, député de Montréal, et à M. Leslie, député des îles de la Madeleine, décédés au cours des vacances parlementaires. MM. Cochrane et Leslie étaient des députés intégrés et équilibrés, et leur mort prive la province des services d'hommes dévoués et vraiment patriotes.

LES NOUVELLES PROVINCES

Nous avons lieu de nous réjouir de l'entrée dans la Confédération de deux provinces nouvelles. Cet événement atteste le progrès continu de notre pays et nous permet d'espérer que l'avenir assurera à la nation canadienne l'influence à laquelle elle peut légitimement aspirer.

LE SUBSIDÉ FÉDÉRAL

Je regrette que le règlement de la question du subsidé fédéral n'ait pas progressé dans la mesure des efforts que mon gouvernement a faits pour l'obtenir. Quoiqu'il en soit, encouragé et soutenu par les concours assurés des autres provinces, mon gouvernement est bien déterminé à continuer ses démarches et à faire tout ce qui sera nécessaire pour hâter le règlement favorable de cette juste réclamation.

NOS PECHERIES

Mon gouvernement s'est aussi occupé des diverses questions qui se rattachent aux pêcheries de la province. Celles qui ont trait au droit de pêche des autorités fédérales, d'une part, et de l'indemnité de Halifax, la remise des sommes perçues par le Canada pour les permis de pêche dans les limites de la province, et l'émission de ces permis dans toutes nos eaux territoriales. Dès la prochaine session, il exercera tous les droits qui lui assure la constitution quant à la propriété des pêcheries, et ne recouvrira que les permis qu'il aura émis lui-même.

LA DÉTERMINATION DES FRONTIÈRES

La détermination des frontières entre le territoire de la province, à l'est, et celui réclamé par l'ennemi, a été également l'attention de mon gouvernement.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'instruction publique a été tout spécialement l'objet de la sollicitude de mon gouvernement. Je suis heureux de constater qu'il a donné une aide plus générale aux municipalités scolaires par ses subventions. Les efforts de la Fédération de nouvelles écoles normales où les jeunes filles, qui se destinent à l'enseignement, pourront recevoir une bonne formation pédagogique. Les mesures qui ont été adoptées pour arriver à la suppression des commissions scolaires et pour encourager les institutions de perfectionnement de la carrière de l'enseignement sont, j'en suis sûr, votre approbation.

LA COLONISATION

La colonisation reçoit de mon gouvernement toute l'attention que méritent une œuvre dont dépend à un si haut degré le rôle de la province dans la Confédération. La tâche difficile de classer les terres, de manière à séparer celles réservées à l'agriculture de celles attribuées à l'exploitation forestière, a été poussée avec vigueur. Ce qui a été fait assure la bonne entente entre les colons et ceux qui ont droit à la coupe du bois, car déjà les conflits entre leurs intérêts opposés ont presque entièrement cessé.

Afin de grouper nos défricheurs de terres nouvelles, des caravans, dont le rôle consiste à visiter les plus favorables à la culture, seront bientôt mis à la disposition du département de la colonisation. Ils ouvriront des voies de communication.

LA QUESTION FORESTIÈRE

Mon gouvernement n'a pas manqué de se préoccuper vivement de la question forestière. Nos forêts constituent un appoint considérable de la fortune provinciale. Leur existence est intimement liée aux besoins de notre budget, au succès d'importantes industries et à la conservation d'un bon régime des eaux. Il importe donc de les protéger si nous voulons en assurer la perpétuité tout en en permettant une exploitation légitime. C'est l'empire de ces considérations que mon gouvernement a réformé les mesures établies pour leur protection contre l'incendie et qu'il a aussi résolu d'ajuster, dans les régions qui lui paraissent favorables, de nouvelles réserves forestières à celles qui existent déjà.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

L'industrie laitière prend, au milieu de nous, une importance remarquable. Il est maintenant admis que, de toutes les provinces de la Confédération canadienne, la province de Québec tient le premier rang pour la production du beurre, qu'elle fait, tous les ans, de grands progrès dans l'industrie fromagère. Mon gouvernement redoublera les efforts qu'il a faits jusqu'ici pour secourir cet intelligent travail de notre population rurale. Dans quelques jours, une école d'industrie laitière, pourvue de toutes les améliorations modernes, et peut-être la plus perfectionnée de ce continent, sera inaugurée à St-Hyacinthe.

La réforme des statuts a fait des progrès satisfaisants. Une partie de ce travail vous sera soumise pendant cette session.

La réorganisation des départements, autorisée par une loi de la dernière session, a été accomplie et a produit d'heureux résultats.

Les édifices publics que mon gouvernement fait construire à Sherbrooke et à Montréal, seront bientôt terminés.

Messieurs de l'Assemblée législative.

L'état des dépenses de la dernière année fiscale vous sera soumis, sous l'usage, et vous serez appelés à voter de nouveaux crédits pour les besoins du service public.

Je suis heureux de vous annoncer que la dette de la province a été sensiblement réduite et que le dernier exercice financier s'est soldé par un excédent.

Je vous engage, cependant, à étudier attentivement la situation financière. Cette étude vous convaincra qu'il incombe au gouvernement de pratiquer l'économie et d'augmenter les revenus.

Honorables Messieurs du Conseil législatif.

Messieurs de l'Assemblée législative.

Vous aurez à légiférer sur divers sujets, notamment sur le droit civil, les terres publiques, la chasse et la pêche et d'autres matières d'intérêt général.

J'ai confiance que vous donnerez à vos importants travaux toute l'attention qu'ils méritent, et que vous serez, comme d'habitude, dans vos délibérations, par le seul désir de bien servir l'intérêt public.

Les élections municipales à Lévis

Hier soir, un bon nombre de citoyens de Lévis, entre autres le Dr Lacombe, MM. Thos. Arsenault, P. Gifford, Pierre Bégin, Ph. Bégin, M. Lemoine, J. Blanchet, se sont rendus à la résidence de M. le maire Lucie Beaulieu et lui ont présenté une requête, portant plusieurs centaines de signatures, le priant de se présenter de nouveau pour l'un des sièges au quartier Notre-Dame.

M. Beaulieu a accepté. Il sera tout probablement réélu par acclamation comme conseiller, et aussi réélu maire de Lévis, le 25 du courant.

VERDICT

Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête, ce matin, sur le corps de M. Samuel Barron, qui, le 6 de janvier, s'est fait ruer en pleine figure par un cheval à l'écurie de longue Camp. Les jurés ont rendu le verdict de mort accidentelle.

Les funérailles du défunt auront lieu demain matin. Le convoi funéraire partira de sa résidence, 82 rue St-Genève pour l'église Ste-Foye à 7 hrs. M. Barron était âgé de 53 ans.

Danse au Kent

Vendredi prochain, 19 courant, le professeur Macdonald et ses élèves donneront une danse au Kent.

Le public peut y prendre part. Réunion à l'Auditorium à 8.30 heures, pour se rendre à la station du Q. R. L. & P. Co., où deux chars spéciaux seront à la disposition de tous ceux qui voudront y prendre part.

Les billets sont en vente à \$2.00 par couple, et les jeunes gens qui ne sont pas accompagnés pourront être assurés qu'il y aura des demoiselles pour tous car tous les élèves du professeur y croient. Il y aura un réveil et les glissades seront gracieuses ainsi que les chaises, etc., à tous ceux qui auront leur billet.

Que l'on s'y rende en foule, car il y aura amusements pour tous. L'habit de soirée n'est pas requis. Billets en vente par MM. Lavigueur et Hutchinson.

Nouvelles de Montréal

Les funérailles de M. Préfontaine.

Bordée de neige.--Mort subite.--Entre Italiens.

(Dépêche spéciale.)

Montréal, 18.—Sur l'invitation du maire et des échevins, tous les magasins et autres établissements de commerce seront fermés le 25 janvier à l'occasion des funérailles de l'hon. M. Préfontaine.

Une forte bordée de neige est tombée cette nuit, à la grande joie des sans-travail. La ville n'a jamais été aussi blanche. La neige que \$8,000 pour la neige, période l'année dernière.

À la suite d'une querelle entre Italiens, cette nuit, au No. 38 rue (Cathédrale), Frank Davina tira trois coups de revolver sur son compatriote Rappalé Demina sans le blesser. Il a plaidé non-coupable, ce matin.

INCENDIE FATAL

Deux enfants brûlés vifs

(Dépêche spéciale.)

Nelson, C. A., 18.—Un incendie a éclaté, hier soir, la résidence de M. Henri Bourgeois, et les deux enfants de M. Bourgeois, âgés de 15 ans et 4 mois, ont péri dans les flammes.

La mère était absente de la maison à ce moment.

La famille Bourgeois venait de St-Célestin, province de Québec.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Et M. le maire Geo. Tanguay

À sa dernière séance, le conseil de la Chambre de Commerce a passé la résolution suivante :
Proposé par M. Victor Lemieux, appuyé par M. E. B. Ratray et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil de la Chambre de Commerce de Québec a appris avec le plus vif plaisir l'élection de l'un de ses membres les plus zélés, M. Geo. Tanguay, ancien président de la Chambre de Commerce, aux fonctions importantes de premier magistrat de la cité de Québec.

Que le Conseil reconnaît que cette élection de M. Tanguay, à la mairie est la juste récompense des incontestables services qu'il a rendus à la Cité de Québec, depuis plus de 20 ans, et que le Conseil de Ville a fait, dans sa personne un choix extrêmement judicieux.

Résolu que copie de cette résolution soit transmise à Son Honneur le maire ainsi qu'à la presse de cette ville, pour publication.

UNIVERSITE LAVAL

Faculté de Droit

Les élections pour le choix des officiers ont lieu ce matin. La lutte a été vive, animée, mais des plus amicales. M. Jules Robison a été élu président ; M. Arth. Lefebvre, vice-président ; Philippe Angers, 2e vice-président ; trésorier, M. Y. Monreuil ; M. Labrecque et M. R. Boudreau se sont présentés au poste de secrétaire. Le 1er tour du scrutin n'ayant eu aucun résultat, le vote sera repris demain matin. En attendant, nos joyeux amis fêtent de leur mieux leur choix des nouveaux officiers.

Aux Electeurs pour le siège No. 1 du quartier St-Jean

Messieurs,
J'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai promis à mes amis qui m'ont offert la présente candidature, de rester neutre pendant cette lutte sur la question du prochain maire de Québec.

Je déclare que j'ai fait et ferai honneur à ma parole, que je garderai pendant cette lutte ma liberté d'action, et que je ne suis lié à aucune faction.

Je demeure, Messieurs,

Votre bien dévoué

H. E. LAVIGUEUR.

LA GLACE A LA CHAUDIÈRE

La glace a bloqué à la Chaudière, le 8-midi, mais n'a pas tenu longtemps. Le "Montcalm" s'est mis à l'œuvre immédiatement et a réussi à rompre le barrage. La glace a ensuite reparté sans cours.

Un établissement qui prospère

C'est celui de Myrand et Poultot. Le développement de cette maison fait le sujet des commentaires les plus flatteurs de la part des hommes les plus compétents à juger en la matière. Ce résultat a été acquis par un travail efficace et suivi qui fait le plus bel éloge des hommes qui l'ont obtenu.

NAISSANCE.

Amoy.—Le 17 janvier, Mlle Hector Amoy, une fille.

Perrain et merraine, M. et Mde Cte. Couture de St-Jean, grands-parents de l'enfant.

DECES.

Lamentation.—A St-Sauveur, le 16 janvier 1906, à l'âge de 46 ans et 9 jours, M. Lamoignon, époux de Mlle Delvina Royer, après une longue maladie, est décédé à son domicile.

Le convoi funéraire partira de la demeure des enfants, No. 220 rue Hermine, à 4.45 heures, pour St-Jean, où il sera inhumé au cimetière de la paroisse. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Service anniversaire

Mville-Duché.—Le service anniversaire pour le défunt M. Georges Merville-Duché sera chanté à St-Jean de la Vallée, mercredi prochain, le 24 janvier, à 8.30 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Préparation Idéale

Remède Sûr et Certain :

Le Vin Morin 'Creso-phates'

Soutage, guérit et fortifie

Inutile de chercher ailleurs

Il guérit rapidement les Rhumes opiniâtres, les Toux fatigantes, les Vieses bronchitiques et tous les Maux de gorge et de poitrine. Il est le Remède du riche, du pauvre, de l'enfant comme du vieillard, de l'homme comme de la femme, de l'ouvrier comme du propriétaire. Chez tous les ports guérissent et bonheurs.

Prenez-le.

VENTE A L'ENCAN

PAR JACQUES & CIE

Vente à l'Encan de Meubles de Ménage, Poêle, etc., etc.,

VENDREDI, LE 19 JANVIER, A 1 H. 30 P.M.

A notre salle, No. 264, rue St-Joseph St-Roch

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, Vendredi, le 19 janvier, à notre salle, une quantité de Meubles de Ménage neufs et d'occasion comprenant Set de salon en cuir, couverts en velours avec bande en peluche, set de salon en velours avec frange et rebrousse à soufflet, Table de centre, Séduloir, Laines de salle, Laines de chambre, Table à diner extension, Vaseille, Verres, Couteillerie, Sets de chambre à coucher, Paillasses, Matelas, Couettes doubles et simples, Armoire, Lavabo, Canapé, Harnais de travail, Harnais léger, Poêle à deux points, Couchettes pour enfants, Canapé-lit et une quantité d'autres effets à recevoir.

Tout vendu sans réserve et visible Jeudi, le 18 janvier, de 1 à 3 hrs p.m.

Vente Vendredi, le 19 janvier, à 1 h. 30 p.m.

JACQUES & CIE, Encaneurs

17 janv.—

DEMANDES

ON demande UN HOMME, à la résidence privée, chemin Delveville, pour prendre soin d'un cheval et causer de traire une vache. S'adresser immédiatement à JAS. MILLER, No 152 rue St-Jean.

ON demande UN BON COMPAGNON FORGERON dans les voitures.

S'adresser à H. ROBITAILLE, 18 janv.—3 12 rue St-Ambroise, St-Sauveur.

DEMANDE—J'ai besoin d'un bon CHARBON, une bonne main d'ouvrier capable de travailler dans la construction de vos routes, la partie du bois de la toiture et du vernis. Sont sages pour un homme actif et sobre.

P. T. LEGARÉ, 273-275 rue St-Paul, Québec.